

SUPPLEMENT : Emploi, parité, mécénat



PSA Peugeot Citroën et Renault occupent les **1^{ère} et 2^{ème} places**

du classement **INPI** (Institut National de la Propriété Industrielle) selon le nombre de **brevets déposés**



En France,
1 salarié sur 10
travaille directement ou
indirectement pour l'automobile

PSA Peugeot Citroën emploie 21,6 % de femmes, et 30 % des cadres de moins de 30 ans sont des femmes. En France, divers partenariats permettent de préparer les jeunes aux métiers industriels et commerciaux. Ces initiatives visent à favoriser l'insertion professionnelle notamment des jeunes, des personnes en rupture sociale et des handicapés.

Renault a signé en 2008 plusieurs partenariats avec des établissements afin d'intégrer le monde de l'entreprise à la scolarité.

Le Plan espoir banlieue, signé le 15 février 2008, vise à accueillir des stagiaires et des jeunes en alternance, et à embaucher des jeunes venant de zones urbaines sensibles.

Le constructeur a signé un accord destiné à garantir l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Renault emploie 16,9 % de femmes.



Dans le cadre de la **Plateforme de la Filière Automobile (PFA)** lancée le 9 juin 2009 (voir Tableau de Bord n°19), l'un des quatre groupes thématiques aborde plus particulièrement les « **compétences et métiers de demain** », autour des axes suivants :

- **promotion/attractivité** : comment promouvoir la filière automobile pour attirer les talents ?
- **mutualisation** : comment mutualiser les ressources entre les filières métiers et en dehors de la filière automobile ?
- **visibilité/intégration** : comment, en fonction de l'évolution de la filière automobile, gérer et adapter les ressources et les compétences au sein de la filière ?